

maintenant le régiment canadien-français prend forme, les recrues s'instruisent et vont bientôt occuper les casernes de l'ancienne Ecole militaire de Saint-Jean.

Mais il faut que l'enrôlement se fasse sans interruption. Il est indispensable pour la valeur du corps, pour la sécurité de ceux qui vont le composer, que seuls les hommes physiquement capables d'endurer les grandes privations et les lourds efforts soient choisis et enrégimentés. C'est pourquoi il importe que les officiers aient largement le choix parmi les hommes à enrégimenter.

Pour cela, il faut que les listes soient amplement remplies et même dépassées. C'est à cette seule condition que le régiment canadien-français pourra être constitué sur des bases qui en fassent un modèle pour le corps expéditionnaire canadien.

“Mères canadiennes, lorsque l'être qui vous est cher viendra vous annoncer son départ prochain, dites-lui ce que les femmes de France disent à leurs fils : “Pars, fais ton devoir, va vers les champs d'honneur, rien n'est plus beau !